



## AVIS

**Date :** 15 mai 2023

**Objet :** Anticorps spécifique de la digoxine (DigiFab®)

---

En cas de rupture d'approvisionnement à l'anticorps spécifique de la digoxine, le Centre antipoison du Québec recommande aux établissements de santé de conserver leurs fioles expirées et ce jusqu'à renouvellement de leur inventaire.

À noter que Santé Canada a officiellement autorisé l'extension de la date d'expiration du DigiFab® lot BN 201508B, jusqu'en novembre 2023.

Il n'existe malheureusement pas de bonne alternative de traitement pour la prise en charge de la toxicité induite par la digoxine ou par les glycosides cardiotoniques. Des thérapies de soutien peuvent être considérées. Il est conseillé de consulter le Centre antipoison du Québec pour la prise en charge de tout patient intoxiqué.

**Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à l'adresse suivante :**

[antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

En toute collaboration

L'équipe du Centre antipoison du Québec